

**RÈGLEMENT SPORTIF
CHAMPIONNAT ET COUPE DU FINISTÈRE
2025/2026**

CATAMARAN – DÉRIVEUR – WINDSURF – HANDIVALEIDE - FOIL

1 - SCHÉMA SPORTIF.....	2
2 - SÉRIES.....	2
3 – CLASSEMENTS DU CHAMPIONNAT ET COUPE DU FINISTÈRE.....	2
3.1 - GROUPES, CLASSES, ET EXTRACTIONS PAR SÉRIES.....	2
3.2 - CATÉGORIES D'AGES.....	3
3.3 - CLASSEMENT INDIVIDUEL SUR UNE ÉPREUVE.....	3
3.4 - CLASSEMENT CLUB SUR UNE EPREUVE.....	3
3.5 - CLASSEMENT INDIVIDUEL DU CHAMPIONNAT DU FINISTÈRE.....	3
3.6 - CLASSEMENT CLUB DU CHAMPIONNAT DU FINISTÈRE.....	3
4 – TARIFS DE PARTICIPATION.....	4
5 - ANNEXES SPÉCIFIQUES.....	4
5.1 - IDENTIFICATIONS DES CONCURRENTS.....	4
5.2 – SÉCURITÉ.....	4
5.3 – INTER-SÉRIE DÉRIVEUR ET CATAMARAN.....	4
5.4 – WINGFOIL.....	4
6 - CAHIER DES CHARGES DES CLUBS ORGANISATEURS DES ÉPREUVES DÉPARTEMENTALES.....	4
6.1 - ENGAGEMENTS DU CLUB ORGANISATEUR.....	4
6.2 - ORGANISATION SPORTIVE ET SÉCURITÉ.....	5
6.3 - DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE.....	6
6.4 - ARBITRAGE.....	7
6.5 - INFORMATIQUE ET TRANSMISSION DES RÉSULTATS.....	7
6.6 - PROCLAMATION DES RÉSULTATS.....	8
6.7 - MÉDIAS.....	8
6.8 -SUPPRESSION OU ANNULATION D'ÉPREUVE.....	8

1 - SCHÉMA SPORTIF

Le schéma sportif breton élaboré par la ligue Bretagne de Voile et les quatre Comités Départementaux Voile bretons est celui sur lequel s'appuie et se décline le règlement sportif du CDV29.

Celui-ci se structure sur le niveau critérium départemental.

Dans le cadre départemental, l'objectif sportif des coureurs est : la pratique de la compétition sur un circuit convivial de proximité

La saison sportive se déroule de septembre à juin :

- Un calendrier est établi par le CDV29 et les clubs.
- Les dates devront être déterminées début octobre pour l'année complète en concertation avec la ligue, la FFVoile, les horaires et coefficients de marée.
- Les inscriptions, locations de bateau et réservations de sécu se feront en ligne sur le site internet du club organisateur.

2 - SÉRIES

- Catamaran intersérie
- Dériveur (interséries et optimist polyéthylène et fibre)
- Windsurf (Raceboard et T293)
- Handivalide intersérie (Minij, Hansa, Néo)
- Foil (Windfoil et Wingfoil)

3 – CLASSEMENTS DU CHAMPIONNAT DU FINISTÈRE ET DE LA COUPE DU FINISTÈRE

Le championnat et la coupe du Finistère sont ouverts à tous les licenciés.

3.1 - GROUPES, CLASSES, et EXTRACTIONS par SÉRIES

Nom de la série	Groupe	Classes	Valorisation	Code FFVoile
Inter série catamaran*	INC	U15 OPEN	1 ^{er} équipage Féminin	INC
Optimist polyéthylène	OPP	OPP	1 ^{ère} Féminine 1 ^{er} Poussin et 1 ^{er} Benjamin	OPTE
Optimist Fibre	OPT	OPT	1 ^{ère} Féminine 1 ^{er} Benjamin et 1 ^{er} Minime	OPTI
Open Skiff	OBI	OBI	1 ^{ère} Féminine	OBIC
Inter-série dériveur *	IND	IND	1 ^{ère} Féminine	IND

PLANCHE A VOILE	293	U15 OPEN	1 ^{ère} Féminine Minime et Espoir 1 ^{er} benjamin et 1 ^{er} Minime	B293
Foil	HFW WING	HFW WING	1 ^{ère} Féminine	HFW
Intersérie Handivalide*	INQ	INQ	1 ^{ère} Féminine	INQ

*Possibilité de valoriser une série à partir de 5 supports identiques.

3.2 - CATÉGORIES D'AGES

Groupe d'âge	Age en 2026	Années de naissance
Poussins	Jusqu'à 8 ans	
Benjamin	9 à 11 ans	2015 et après
Minime	12 à 14 ans	2014, 2013, 2012
Autres	+ 15 ans	

3.3 - CLASSEMENT INDIVIDUEL SUR UNE ÉPREUVE

- Établi par série, classes et extraction
- Points attribués : Système « à minima » des RCV
- Un retrait à partir de trois courses validées (régate sur une journée)
- Départage des ex- æquo : Annexe A des RCV pour tous les supports (permet le traitement des résultats dans la même session score)

3.4 - CLASSEMENT CLUB SUR UNE ÉPREUVE

- Choix de mode de calcul à appliquer : "Voile légère" rang dans le groupe du classement général.
- Concurrent à retenir par club : 3
- Maximum retenu par groupe de classement : 3 (Exclure si l'équipier n'est pas du même club)
- Département à prendre en compte : 29

3.5 - CLASSEMENT INDIVIDUEL DU CHAMPIONNAT DU FINISTÈRE

- Établi par série, classes et extraction s'il y a lieu
- Résultats retenus
 - Le classement est établi pour chaque licencié sur l'année
 - Retrait du plus mauvais score à partir de 4 régates

3.6 - CLASSEMENT CLUB DU CHAMPIONNAT DU FINISTÈRE

- Cumul des trois meilleurs résultats des classements individuels des critériums par support
- Points attribués :
 - Rang dans le classement du critérium.
 - Départage des ex- æquo en faveur du club totalisant le plus grand nombre de premières places individuelles dans les critériums et ainsi de suite, si nécessaire. S'il persiste des ex- aequo, ceux-ci seront départagés sur le classement des clubs de la dernière épreuve validée de la discipline concernée.

4 - TARIFS DE PARTICIPATION

Frais d'inscriptions en adéquation avec les tarifs de la Ligue Bretagne de Voile

– Solitaire :	15€
– Double :	30€
– Catamaran ou dériveur avec location de bateau : (40€ pour l'équipage et 10€ financé par le CDV29 sur les régates)	50€

Majoration du prix des inscriptions 2 jours avant l'épreuve : 10€/personne !

5 - ANNEXES SPÉCIFIQUES

5.1 - IDENTIFICATIONS DES CONCURRENTS

En cas de non attribution d'un numéro par la classe ou la Fédération Française de Voile, les concurrents devront prendre un numéro commençant par les deux derniers chiffres du numéro d'affiliation de leur club.

(Ex : Club n° 29068, numéro de voile : 6801, 6802...)

L'organisateur affectera un dossard/lycra aux coureurs des catégories Wingfoil, optimist école, planche école et catamaran pour la durée de l'épreuve.

5.2 – SÉCURITÉ

- Port du gilet obligatoire
- Windfoil et Wingfoil: casque, gilet d'impact 50N et leash flotteurs et ailes obligatoires
- Recommandations FFVoile par rapport à la pratique du Foil " [voir tuning guide FFVoile](#) "
- Vigilance particulière en-dessous de 7° en fonction des conditions météo (température sur le site sous abri)
Un respect de l'intégrité des coureurs est demandé

5.3 – INTER-SÉRIE DÉRIVEUR et CATAMARAN

Tout dériveur léger ou catamaran disposant d'un rating est admis.

5.4 – WINGFOIL

Aile à caisson (double profils) interdite en U15 et Espoirs

6 - CAHIER DES CHARGES DES CLUBS ORGANISATEURS DES ÉPREUVES DÉPARTEMENTALES

6.1 - ENGAGEMENTS DU CLUB ORGANISATEUR

- Respecter ce cahier des charges
- Être en contact avec l'équipe qui anime la série départementale (dirigeants, arbitres, commissaires aux résultats, entraîneurs) et plus particulièrement les coordinateurs de la série.
- Coordinateurs de série :
 - Optimist et Dériveurs : Guillaume Le Mer (06 16 51 53 90)
 - Windsurf : Chloé Salou (06 85 40 86 64)
 - Foil : Olivier Le Gouic (07 49 09 46 18)
 - Catamaran : Olivier Latin (06 61 85 58 04)
 - Handivalide : Marie Evennou (06 66 67 36 75)

6.2 - ORGANISATION SPORTIVE ET SÉCURITÉ

AVANT L'ÉPREUVE :

- L'épreuve doit être inscrite par le club au [calendrier de la FF Voile](#) au moins un mois avant. Les épreuves de Critérium Départemental en grade 5B.
- L'épreuve doit être déclarée par le club organisateur aux [Affaires Maritimes](#)
- La [validation des arbitres](#) sur le site Fédération Française de Voile doit être faite par les arbitres et le club organisateur au moins un mois avant.
- L'[avis de course type](#) doit être diffusé au CDV29 et aux clubs du Finistère un mois avant l'épreuve.

LE JOUR DE L'ÉPREUVE :

- Documents de référence pour l'organisation sportive :
 - [IC Type FF Voile](#) affichées au tableau officiel
 - Annexes Type FF Voile affichées au tableau officiel.
 - Règlement sportif départemental en vigueur (disponible).
 - Pour les coureurs :
 - Signer la fiche de confirmation d'inscription après vérification du numéro de voile
 - Présenter sa licence FFVoile de l'année « Compétition » ou « adhésion » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - Pour les mineurs, laisser au club organisateur une [autorisation parentale](#) valable pour ce championnat
- Organisation et logistique :
 - A terre :
 - Briefing aux coureurs recommandé avant le départ sur l'eau par le corps arbitral et/ou le club organisateur. Il aura vocation à préciser les points relatifs à la sécurité, le programme des courses envisagées ainsi que toutes informations jugées pertinentes en rapport avec le niveau général de la compétition
 - Un PC terre opérationnel et permanent (VHF, téléphone, mât et jeu de pavillons, tableau officiel ...)
 - Un poste informatique pour le traitement des résultats, obligatoirement par le logiciel SCORE (dernière version disponible sur le site FFV.org) avec mises à jour à faire des fichiers licenciés, handicap bateau...
 - Une salle pour les délibérations du jury
 - Une salle pour la remise des prix
 - Sur l'eau :
Tous les types de parcours sont possibles (Trapèze, banane, côtier, raid, slalom ...), le choix de parcours sera fait par le club organisateur, le président du Comité de Course et le responsable de série du CDV29, en fonction des flottes à gérer (nombre de coureurs, niveaux ...) et des particularités offertes par le site. Il conviendra de privilégier le nombre de courses possibles sur l'épreuve, à la longueur des parcours.
- Dispositif de sécurité :
 - Un système d'émargement au départ et au retour à terre est vivement conseillé
 - Combinaison iso thermique obligatoire en planche à voile et Foil (shorty au minimum)
 - Gilet de flottabilité obligatoire pour tous
 - Bout de remorquage recommandé
 - Les entraîneurs seront intégrés au dispositif de sécurité.

- Course - Flottille des bateaux commissaires :
 - 1 bateau comité
 - Mât avec drisses pour pavillons (8 drisses minimum)
 - Pavillons (jeu complet)
 - VHF
 - Signal sonore
 - Mouillage efficace
 - 1 bateau viseur de ligne (si besoin)
 - Mât pour pavillons
 - Pavillon « Orange »
 - VHF
 - Mouillage efficace
 - 1 bateau comité arrivée (si trois départs de séries ou plus sur le même rond).
 - Mât pour pavillon (2 drisses minimum)
 - Pavillons Orange, Bleu, Aperçu, A, H, S et séries.
 - VHF
 - Mouillage efficace
 - 1 bateau mouilleur
 - VHF
 - GPS
 - Pavillons « M », « 1er substitut », « N ».
 - Bouées (visibles) et leurs mouillages
 - Bateaux pointeurs aux marques selon configuration de la course.
 - VHF
 - Pavillon « M »
 - Mouillage efficace

6.3 - DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

1. **Inscriptions : prévoir un accueil**
2. **Briefing avant le départ sur l'eau**
3. **1^{er} signal d'avertissement conseillé : 11h30**
4. Prévenir le Cross Corsen du départ sur l'eau (02 98 89 31 31) ou 196
5. Temps de présence sur l'eau pour les coureurs : cible 3 à 4 heures au maximum, fonction des conditions météorologiques.
6. Transmission des résultats au commissaire informatique au fur et à mesure des arrivées avec un affichage rapide de l'ordre d'arrivée des courses (Réf RCV : Contestation du classement affiché)
7. Prévenir le Cross Corsen du retour à terre des concurrents (02 98 89 31 31) ou 196
8. Proclamation des résultats dès que possible une fois les éventuelles réclamations jugées.
9. Transmission des résultats à la Fédération Française de Voile, au CDV29 via les responsables de série.

6.4 - ARBITRAGE

- Il est de la responsabilité des clubs, qui se sont portés volontaires pour accueillir une épreuve départementale, de disposer d'une équipe d'arbitres pédagogique et bienveillante ou de faire, très en amont des régates, les recherches nécessaires pour encadrer leur épreuve (prendre contact avec la CDA 29).
- Dans le cadre de la formation Jeune Arbitre, le rôle d'arbitre conseil pourra être expérimenté si le niveau général de la compétition le justifie.
- Qualification minimum requise selon les principes du règlement sportif Fédération Française de Voile (tableau ci-dessous) : La Commission Départementale d'Arbitrage valide les nominations d'arbitres sur les épreuves :
 - Sur proposition du club organisateur qui s'est rapproché d'un arbitre
 - Ou sur proposition d'un arbitre qui en émet le vœu

Grades	Juges	Comité de course
5C-5B-5A avec RIR(*)	Voir mode d'emploi des RIR (**)	
5C avec RCV	En cas de litige non résolu à l'amiable entre les parties, réclamation adressée à un juge régional référent de la CDA ou à la C.R.A.	Arbitre de club
5B avec RCV		Arbitre de club si aucun régional ou national désigné et présent

(*) : RIR : Règles d'Introduction à la Régate

6.5 - INFORMATIQUE ET TRANSMISSION DES RÉSULTATS

- Le traitement informatique des résultats est obligatoire.
- Le logiciel est le SCORE (dernière version) disponible auprès de la Fédération Française de Voile.
- Avant chaque épreuve, il est indispensable de télécharger les fichiers (licenciés, rating ou handicap des bateaux, ...).
- La procédure de nomination des commissaires informatiques est la même que celle du corps arbitral.
- Prévoir si possible deux commissaires aux résultats sur les épreuves
- La transmission des résultats doit être faite dès la fin de l'épreuve :
 - FF Voile : selon procédure SCORE
- Responsables des classements CDV29
 - Dériveur : Guillaume Le Mer (06 16 51 53 90) guillaume.le.mer@gmail.com
 - Windsurf : Guillaume Le Mer
 - Catamaran : Guillaume Le Mer
 - Foil : Guillaume Le Mer
 - Handivalide : Marie Evennou (06 66 67 36 75) evennou.marie81@gmail.com

6.6 - PROCLAMATION DES RÉSULTATS

- Une cérémonie de proclamation des résultats doit être organisée.
- Trophées :
 - Le premier coureur d'une série sur extraction (voir tableau chapitre 3.1)
 - Le premier club
- Valorisation de coureurs sur l'épreuve : à la discréction du club organisateur

6.7 - MÉDIAS

- Communiquer un résumé de l'épreuve avec résultats (fichiers format presse) et photos
- (En action si possible) auprès :
 - Des correspondants des quotidiens Le Télégramme et Ouest France, s'ils n'étaient pas présents sur site.
 - Du CDV29 pour affichage sur le site web et réseaux sociaux

6.8 -SUPPRESSION OU ANNULATION D'ÉPREUVE

Une épreuve peut être annulée par le président du club organisateur et le président du comité de course, en concertation avec le responsable de la série, nommé par le CDV 29, dans les quatre cas suivants :

1. **Annulation le jour de l'épreuve à tout moment à partir de l'heure du signal d'avertissement (remboursement à 50% des coureurs inscrits et présents) :**
 - Météo défavorable : vent fort ou nul, froid, neige ...
N.B : La notion de mauvaise météo doit être analysée en fonction des sites et des phénomènes locaux.
 - Sécurité sur la zone de course, de ralliement, de mise à l'eau.
2. **Annulation la veille de l'épreuve avant 17h00**
 - Pour raisons exceptionnelles de mauvaise météo concernant la zone de course.
 - Le club organisateur devra mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la diffusion de l'information par téléphone, message électronique, permanence téléphonique et sur le site internet du club et du CDV29
4. **Absence d'autorisation des autorités de tutelles ou non-conformité aux réserves formulées par ces dernières.**